

Décision

Générale

colonial

Décision n° 427 du 24 avril 1952 :

n° 427

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 avril 1952

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1952

Date du numéro

1 mai 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le traitement mensuel du nommé Ahmed Nasser, encaisseur à la Régie des Eaux, est porté à 9.400 francs pour compter du 1er juillet 1951 et à 10.000 francs pour compter du 1er janvier 1952.